



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040229

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 5/03/2024 8H11 C:025201 I:21482
V/REF : 933470
V/Email reçu le Mardi 05/03/2024 a 8H11

SEMCODA
Agence de Bourggoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 01485
IMMEUBLE : J-C RACCURT -1485
62, RUE JEAN CLAUDE RACCURT
.01120 DAGNEUX

Vaulx en Velin, le 04 Avril 2024

Référence Marché: M_230209001-1

LOCALISATION : ALLEE N62 RACCURT - LOGEMENT DE MR BUTIN/MME BEGUIN AU 1ER ETAGE
TEL.06 24748152

MOTIF : INTERVENIR POUR :
- VOLETS ROULANTS
- REMPLACEMENT D'UNE SANGLE PAR UNE MANIVELLE DE VOLET (CHAMBRE /CUISINE
SEJOUR)

Donneur d'ordre : M. A. KWASSHY YOBOUET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 06/03 A 14H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME BUTIN/BEGUIN AU 1E ETAGE
PREPARATION DE CHANTIER POUR LE REMPLACEMENT D'UNE SANGLE VOLET ROULANT
PAR UNE MANIVELLE
IMPOSSIBLE D'EFFECTUER CE CHANGEMENT SANS LE REMPLACEMENT :
- D'1 MANIVELLE
- D'1 BLOC GENOUILLERE
- D'1 TREUIL A MANIVELLE
- D'1 BLOQUEUR MANIVELLE
- D'1 RENVOI D'ANGLE

LE 25/03 A 13H45 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME BUTIN/BEGUIN AU 1ER ETAGE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU SYSTEME A SANGLE PAR UN SYSTEME A MANIVELLE
POUR 4 VOLETS ROULANT
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 27/03/24 a 09H20 M. A. KWASSHY YOBOUET
DT LGESTION EMAIL en CC le 21/03/24 a 12H18 alain-kwasshy.yobouet@semco

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DT LGESTION Email envoyé le 21/03/24 a 12H18 _ Envo i (CR/AB)

BONJOUR,
POUR LE REMPLACEMENT D'UNE SANGLE PAR UNE MANIVELLE, NOUS DEVONS
CHANGER L'ENSEMBLE DU SYSTEME A SAVOIR, L'ARBRE, LA FLASQUE, LE TREUIL,
LE RENVOI D'ANGLE, LA GENOUILLIERE
LE COUT EST D'ENVIRON 200€ PAR VOLET ROULANT
VOUS NOUS DEMANDEZ DE CHANGER 4 MECANISMES SOIT ENVIRON 800€

MERCI DE NOUS CONFIRMER VOTRE DEMANDE

AR LGESTION Email envoyé le 11/03/24 a 14H42 M. A. KWASSHY YOBOUET

DT LCOMPTER Email envoyé le 07/03/24 a 10H48 _ Envo i (CR/AB)

AFIN DE CHANGER UNE SANGLE A MANIVELLE, NOUS SOMMES DANS L'OBLIGATION
DE PROCEDER AU CHANGEMENT :

ET CES MODIFICATIONS S'APPLIQUERONS POUR LES 4 CHANGEMENTS DE SANGLE PAR
MANIVELLE

MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 01	2	50,80		50,80
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 01	4	50,80		50,80
4,00	MS00068-Rempl.d'1 manivelle	5	71,12		284,48
4,00	MS00069-Rempl.d'1 bloc genouillere	5	60,96		243,84
4,00	MS00070-Rempl.d'1 treuil a manivelle	5	91,44		365,76
4,00	MS00071-Rempl.d'1 Bloqueur manivelle	5	50,80		203,20
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
4,00	Renvoi d'angle	5	52,00		208,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040229

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	1406,88
T.V.A. a 10,00%	140,68
TOTAL T.T.C.En EURO	1547,56

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 933470 du 05/03/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr; centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

62 RUE JEAN CLAUDE RACCURT

01120 DAGNEUX

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

01485-00001-00001-00015 H / Type 2 / 01

Etage : 01

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230209001-1

Délai

Date limite exécution : 20/03/2024

Observations

MUT BUTIN / BEGUIN

RDV AU 06 24 74 81 52

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	50,81	50,81	5,08	55,89
MS00064 VOLETS ROULANTS	1,00				
MS00066 Remplacement d'une sangle par une manivelle de volet roulant y compris toutes sujétions/ CHAMBRE / CUISINE / SEJOUR	4,00	60,97	243,88	24,39	268,27
Total H.T.					294,69
Total TVA					29,47
Total TTC					324,16

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5





Bon de Commande

N° : 933470 du 05/03/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Demande de travaux suivie par YOBOUET Alain Kwasshy le 05/03/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **62 RUE JEAN CLAUDE RACCURT 01120 DAGNEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **05/03/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 933470